

A partir du 1^{er} septembre 2022, le système billettique évolue. Pour recharger votre abonnement ou des trajets (anciens carnets 24 tickets), vous devrez être en possession d'une carte magnétique. Celle-ci est gratuite lors de votre première demande et sera facturée 5€ en cas de duplicata.

Commandez dès à présent votre carte, elle vous sera envoyée entre le 22 et le 29 août 2022. Dès sa réception vous pourrez vous rendre sur la boutique en ligne via www.champagne-mobilites.fr ou dans nos locaux pour la recharger avec un abonnement ou avec des trajets, ou chez un dépositaire pour une recharge de trajets.

1. Remplissez le formulaire

Informations concernant le bénéficiaire de la carte

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Email :@.....

Commune de départ :

Commune d'arrivée :

Ligne régulière utilisée :

<input type="checkbox"/> 210	Bétheniville - Reims
<input type="checkbox"/> 220	Cormicy - Reims
<input type="checkbox"/> 230	Auménancourt - Reims
<input type="checkbox"/> 240	Pomacle-Witry-Reims

J'accepte les conditions générales d'utilisation :
(voir au dos)

2. Joignez les documents suivants :

✚ Une photo d'identité pour la première demande de carte

3. Renvoyez votre bulletin par courrier à :

Champagne Mobilités
Rue du Docteur Schweitzer
BP 148
51 873 REIMS CEDEX 3

CONDITIONS D'UTILISATION

ARTICLE I – La carte est strictement personnelle.

ARTICLE II - La carte doit être tenue en bon état, ne présenter ni rature, ni surcharge, ne pas être pliée, coupée, trouée ou cassée.

ARTICLE III - La photo d'identité est obligatoire sur la carte.

ARTICLE IV - La carte doit être validée à chaque montée dans un véhicule du réseau Ligne Régulière Grand Reims.

ARTICLE V - La carte doit être présentée à toute réquisition d'un agent de contrôle qui peut réclamer la justification de l'identité du porteur de la carte.

ARTICLE VI – En cas de perte, il sera délivré un duplicata de la carte moyennant un règlement de 5€.